

La Digitalisation : Un nouveau levier de développement de la finance islamique au Maroc ?

Digitalization: A New development lever for Islamic finance in Morocco?

BENSAID Sofia

Doctorante

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Kenitra

Université Ibn Tofail - Maroc

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des
Organisations

Bensaid.sofia1@gmail.com

BENNIS Laila

Enseignante chercheuse

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Kenitra

Université Ibn Tofail - Maroc

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des
Organisations

lailabennis30@gmail.com

Date de soumission : 31/01/2022

Date d'acceptation : 05/08/2022

Pour citer cet article :

BENSAID S. & BENNIS L. (2022) «La Digitalisation : Un nouveau levier de développement de la finance islamique au Maroc ?», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 3» pp : 1 053 – 1 070

Résumé

Ces dernières années, la finance islamique a connu une croissance importante de 10% à 12% par an. Cette croissance continue de l'industrie de la finance islamique, même au plus fort de la récente crise financière, montre qu'elle est de plus en plus considérée par la communauté universitaire, professionnelle et internationale, comme une alternative viable à l'intermédiation financière traditionnelle.

Après la crise de 2008 dite des « subprimes », il y a eu un véritable engouement pour les fintech. Le progrès de la technologie, ainsi que les nouvelles demandes des consommateurs, marquent une accélération majeure de l'innovation technologique dans l'espace fintech.

Objectif de cet article est d'étudier l'impact de la digitalisation sur le développement de la finance participative au Maroc.

Mots clés : Finance islamique ; finance participative ; la digitalisation ; FinTech ; la technologie.

Abstract

In recent years, participatory finance has experienced significant growth (10% to 12% per year). The continued growth of the Islamic finance industry, even at the height of the recent financial crisis, shows that it is increasingly seen by the academic, professional and international community as a viable alternative to the traditional financial intermediation.

After the 2008 so-called “subprime” crisis, there was a real craze for fintech.

Advances in technology, as well as new consumer demands, mark a major acceleration in technological innovation in the fintech. This article aims to demonstrate the impact of digitalization on the development of Islamic finance in Morocco.

Keywords : Islamic Finance; participatory finance ; digitalization ; FinTech ; technology

Introduction

La finance se concentre d'abord sur le transfert et la transaction de ressources et de risques entre entités économiques, qui sont bien sûr les ménages et les entreprises, ainsi que l'ensemble des acteurs financiers. Avec la mondialisation, la finance est devenue un système mondial qui répartit les ressources d'un bout à l'autre du globe selon certaines règles. Cependant les principes sur lesquels repose l'intermédiation financière varient d'une société à l'autre, ainsi dans presque tous les pays du monde, la pierre angulaire de la finance est l'intérêt, ce qui est sévèrement condamné par la charia. C'est la raison principale de l'existence de la finance islamique.

La finance islamique fait désormais partie intégrante du paysage économique mondial et s'est imposée comme une véritable alternative à la finance traditionnelle. Le manque de transparence dans le processus de financement des acteurs financiers traditionnels conduit à un désintérêt pour l'éthique dans l'activité économique. Ce type de finance alternative, visant la moralité absolue, a montré sa résilience face à la crise financière de 2007, contrairement aux institutions financières traditionnelles.

La transformation numérique est la clé pour mieux préparer l'avenir. Ce phénomène s'est accéléré avec l'avènement des smartphones et des nouveaux usages sociaux. La Fintech est l'innovation technologique qui révolutionne le monde de la banque et de la finance.

La finance islamique constitue un instrument vital pour l'inclusion financière, et sa priorité est l'adoption d'une économie numérique inclusive via les nouvelles technologies.

A cet effet, il est nécessaire de se poser les questions suivantes :

- ✓ Quels sont les principes de la finance participative ?
- ✓ Quels sont ses conséquences potentielles sur l'économie marocaine ?
- ✓ Comment une Alliance entre la technologie financière (FinTech) et la finance islamique peut donner naissance à une inclusion financière digitale au Maroc ?

Pour répondre à ces questions, on va, d'abord, présenter une revue de littérature sur la finance islamique, et mettre en relief les différentes facettes de la finance islamique par rapport à la finance conventionnelle. Ensuite, on exposera la genèse de cette finance et son développement en essayant de mettre l'accent sur ces facteurs de résilience. Enfin, on présentera l'impact de la digitalisation sur le développement de la finance participative au Maroc.

1. La finance Islamique : une revue de littérature

1.1 Relation entre finance islamique et la finance classique

Le terme « finance » est dérivé du mot latin finis qui signifie « le terme ». En français du 3^{ème} siècle, le verbe finer veut d'abord dire « finir une transaction et donc payer ».

En 18^{ème} siècle, au moment de l'écllosion de l'École classique, la finance est devenue une sous-discipline de l'économie (Dictionnaire étymologique Larousse, 1971).

Selon Dembinski, la finance est un sous-système économique qui remplit trois fonctions spécifiques : garantir la circulation des transactions financières, réunir l'épargne et la mettre au service de projets d'investissements, et évaluer le risque pour qu'il soit rentable (Dembinski, Paul H. et Morais, Natasha, 2001).

La finance islamique se présente comme une branche de la finance (conventionnelle et islamique), visant à établir un ordre économique et financier conforme à l'islam. Le fondateur et principal théoricien de l'économie islamique est le théologien pakistanais, Sayyid Abul Ala Maududi. Dans sa contribution principale *The Economic Problem of Man And Its Islamic Solution*, il indique que la finance islamique formerait une troisième voie entre le capitalisme et le communisme qui viserait à établir un ordre économique plus juste (Maududi, 1975).

Le principe de la finance islamique est d'établir une liste restreinte de contrats types, qui énumèrent les types de transactions autorisées. Sont surtout interdites les transactions spéculatives, les transactions où "l'argent génère de l'argent", et les transactions où une des deux parties est jugée comme dominante (Mathieu, 2011).

La finance islamique connaît son essor après la crise de 2008. Cette crise de 2008 est le résultat d'une recherche de profits intense qui crée un décalage entre la valeur attendue et la valeur réelle sur le marché (FIGUET J-M, 2017). Ses actifs mondiaux valent plus de 2 000 milliards de dollars et elle a connu une croissance phénoménale au fil des décennies, non seulement dans les pays du golfe et en Asie, mais aussi en Europe (Rapport du Fonds monétaire internationale FMI, 2019).

La finance islamique vise l'ensemble des activités financières et commerciales qui respectent les principes du droit et de la jurisprudence islamique, communément appelés Charia ou loi islamique. Elle est une finance éthique, non spéculative et basée sur l'économie réelle (Financial Afrik, 2018).

La plupart des services et produits offerts dans la finance traditionnelle sont très similaires à ceux offerts dans la finance islamique. En fait, ces deux types de financement sont liés aux activités d'investissement, aux opérations de prêt et aux autres produits financiers. A noter cependant qu'en finance traditionnelle, le but de la prise de décision est d'optimiser le principe risque-récompense. Les banques traditionnelles sont payées en prélevant des intérêts sur les prêts qu'elles accordent.

Une étude comparative de l'efficacité et de la stabilité des banques islamiques et conventionnelles montre que si les banques islamiques ont des coûts d'exploitation plus élevés que les banques conventionnelles, elles fournissent de meilleurs services d'intermédiation financière et ont une meilleure qualité d'actifs dans leurs bilans. Dans la finance traditionnelle, les clients et les banques paient ou reçoivent des intérêts. Cela peut s'appliquer aux prêts ou à l'épargne. C'est d'ailleurs grâce aux intérêts que les banques font des bénéfices (Nourassur.com, 2016). La finance conventionnelle pratique les intérêts (épargne, prêts, pénalités), bénéficie à court terme, la spéculation, les dérivés financiers.

La différence fondamentale entre les produits financiers traditionnels et les produits financiers islamiques réside dans la mise en œuvre des principes établis de la finance islamique : No riba, no gharar, no haram, l'obligation de partage de perte et de profit et le principe de la sauvegarde des actifs corporels.

La crise des prêts hypothécaires à risque a entraîné une grave ponction de liquidités. Le 15 septembre 2008, la faillite de la grande banque d'affaires américaine Lehman Brothers a provoqué une grande panique sur les marchés financiers (Arnaud Balvay,2022). Le système bancaire s'est presque complètement effondré et a ensuite déclenché une crise financière mondiale majeure (2008-2009). Elle s'est rapidement propagée à la plupart des systèmes financiers et monétaires internationaux, y compris les pays développés et émergents.

D'après le Directeur de la Banque de France Christian Noyer, La finance islamique est également "une finance alternative intéressante" (Fredj Jawadi,2012). Le but ultime est d'assurer la stabilité et la résistance dans des environnements plus difficiles. Ces objectifs ne peuvent être atteints sans le respect de nouveaux contrats fondés sur l'équité sociale et de citoyenneté économique.

Plusieurs économistes ont soutenu l'idée de l'efficacité des banques islamiques par rapport aux banques conventionnelles comme le démontre Hassan et Bashir (2003) Sarker (1999), Bashir (1999) Yudistira (2004) et Hassen (2004) ,(Said Jaouadi , 2014).

1.2 Relation entre finance islamique et digitalisation :

Pour Bank Al Maghrib, la finance islamique est un enjeu de stabilité et de régulation. Assurément, la BAM a le devoir de gérer les particularités de cette finance pour ne pas démantibuler le secteur bancaire conventionnel.

Pour le trésor, cette finance représente un enjeu de financement dans la mesure où il pourra trouver dans les Sukuks un choix pour diversifier ses sources de financement, mais aussi un moyen adapté pour faire face à ses besoins de liquidité.

Pour le marché financier, l'enjeu sera d'améliorer l'attractivité de la place casablancaise en augmentant son niveau de liquidité (Adil Cherkaoui, 2016).

En théorie, la FinTech est un ensemble de services à caractère financier fournis par les technologies à un large éventail de clients (Schueffel, 2016). Elle est définie comme étant "la technologie de l'information avec les services financiers pour bien satisfaire les clients à un prix compétitif" (Rabbani et al., 2020).

"Les transformations liées au numérique sont en première approche de trois ordres, l'automatisation pour la reproduction mécanique d'une séquence d'actions à l'aide d'un programme, la dématérialisation pour le remplacement de supports matériels par des fichiers informatiques et la désintermédiation pour la suppression des intermédiaires rendue possible avec le numérique" (Ait Ouhammou Meriem, 2019).

Cette transformation numérique s'est traduite par la création de nouvelles tendances accompagnées par une multitude d'offres innovantes, Big data, intelligence artificielle, blockchain, etc. Donc, la digitalisation est en marche bousculant tout sur son passage (Ouchagour Leila, 2019).

La finance islamique ne peut pas passer à côté de cette véritable évolution perpétuelle que connaît la fintech aujourd'hui (Sommet Africain de la Fintech Islamique, 2019).

De ce fait, la fintech "conventionnelle" et la fintech islamique partagent une définition similaire. Le principal point de divergence réside dans le fait que les directives de la charia doivent être respectées par la fintech islamique (Bocar Anne, 2020).

La fintech islamique peut être considérée comme la livraison de produits de finance islamique avec l'utilisation de la technologie ou en termes plus simples, "C'est la livraison numérique de la finance islamique". La différence entre Fintech islamique et Fintech se trouve dans la charia. L'islam accepte toute innovation si elle ne brise pas l'éthique et les principes

fondamentaux de la charia. Par exemple, toute Fintech est autorisée et acceptable dans le cadre de la finance islamique s'il est clairement établi qu'elle ne viole ni ne contredit aucun principe prescrit par la charia. En d'autres termes, toute technologie est bienvenue dans l'islam si aucune preuve claire ne l'interdit (Hasan & Hassan, 2020).

1.3 Synthèse des travaux antérieurs :

L'introduction et le développement de l'industrie financière participative au Maroc revêt une grande importance pour plusieurs facteurs, notamment la position géographique du pays situé au Nord-Ouest de l'Afrique juste en face de l'Europe, ce qui fait du Maroc un cas particulier dans l'adoption et le lancement de la finance participative pouvant apporter des avantages considérables (Ait Malhou F. et A. Maimoun (2020)). Ce constat a été affirmé par le rapport de l'agence d'informations financières Thomson Reuters qui avance que la finance islamique se caractérise par un fort potentiel de croissance notamment en Afrique, ceci est dû au lancement croissant des institutions financières islamiques en particulier au Maroc (Ait Malhou F. et A. Maimoun (2020)).

Le monde est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère de développement technologique et industriel. Les objets connectés, l'intelligence artificielle, le Cloud computing et l'impression 3D sont en train de révolutionner les modèles économiques et transformer les nouvelles sources de création de valeur.

Le Maroc a lancé un Plan Digital 2020 après l'échec de l'expérience du Maroc Numeric 2013, pour se positionner en tant que Hub africain leader et activer sa transformation digitale dont l'objectif est d'accélérer la croissance du PIB et d'attirer des investissements étrangers, afin de créer des emplois et de résorber le chômage des jeunes (Belharar Ouafae, 2020).

Selon le rapport de l'institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS), publié en Mars 2020, dans un monde où le monde est de plus en plus connecté, se révèle être un outil indispensable au fonctionnement économique d'un pays. Le digital contribuerait à l'inclusion des jeunes dans l'économie marocaine et la démocratisation de l'entrepreneuriat à cette frange importante de la population, l'impact du digital sur l'économie marocaine est tributaire ainsi du maintien dans le pays des talents et des ressources humaines compétentes dans le domaine. Un réel accompagnement en termes de développement des connaissances et des compétences sur le digital mis en place est une condition supplémentaire (IMIS, 2020).

Les études de (Van Reenen, 2010) reflètent l'apport de l'utilisation des technologies digitales sur la performance des institutions financières notamment grâce au SWIFT, l'une des technologies phares et les plus amplement utilisées en banque, ses travaux font ressortir des résultats très probants indiquant que les technologies avaient un impact positif sur le rendement et la performance du secteur bancaire (El Yaacoubi Y. & Bennani H ,2022).

2. La finance Islamique : genèse et développement

La finance islamique a été particulièrement résiliente pendant la crise financière internationale qui a englouti tous les indices de croissance. En effet, du fait de la véritable traçabilité de ses transactions et de son appartenance à une famille financière qui promeut des valeurs morales et éthiques, le système financier islamique est en mesure d'équilibrer le risque spéculatif avec les aléas du risque systémique sur les marchés financiers internationaux à travers Play safe card, en jouant la carte de la sécurité (Said El Mezouari ,2013).

La finance islamique a connu une croissance significative au cours de la dernière décennie, en particulier dans la région MENA et en Asie du Sud-Ouest. Aujourd'hui, en plus d'être le moyen privilégié d'accès aux services bancaires et financiers pour plus d'un cinquième de la population mondiale, la finance islamique s'est internationalisée.

2.1 Les principes de la finance islamique

La finance islamique repose sur des principes qui respectent un certain nombre d'obligations et interdictions :

2.1.1 Les principes restrictifs

- Interdiction de l'usure : Le concept de « ribâ », qui signifie littéralement "augmenter", interdit tout enrichissement sans effort et sans risque du seul fait du temps qui passe. Par conséquent, tout revenu fixe connu à l'avance qui ne prend pas de risques et n'est pas lié à la rentabilité de l'actif de financement est interdit. La religion musulmane dit : « si l'emprunteur est en difficulté, il faut attendre que sa situation s'améliore » Sourate Al Baqarah.

- Interdire la spéculation et l'incertitude : "gharar", littéralement "dangereux", recouvre la notion d'incertitude ou d'ambiguïté dans les contrats. Les contrats ne doivent pas contenir de "gharar", sinon ils seront considérés comme nuls. Les contrats doivent être aussi clairs et transparents que possible (notamment en ce qui concerne le prix, l'objet, l'identité des parties et les délais).

Le concept de "maysir" est lié au hasard, au jeu et à la spéculation. Il est illégal de jouer ou de se livrer à des jeux de hasard pour un profit facile sans créer de richesse par le travail.

- Non financement des activités illégales : Il est interdit d'investir dans des industries illégales qui violent la morale islamique, à l'exclusion notamment de l'alcool, des jeux d'argent, de l'industrie porcine, de l'armement (à l'exception de l'État).

2.1.2 Les principes positifs

- Le partage des profits et des pertes (règle des 3 P) : C'est l'un des concepts clés. Il consiste en un partage des bénéfices et des risques entre investisseurs et entrepreneurs. Le partage n'est pas forcément égalitaire, mais pré-convenu selon la clé de répartition.

- Accompagnement des investissements par des actifs tangibles ("Asset Backing") : Toute transaction doit être adossée à des actifs tangibles et identifiables. Par conséquent, la finance islamique encourage les investisseurs à participer à l'économie réelle et productive.

2.2 Les principaux produits islamiques

2.2.1 Instruments de dettes

- Mourabaha : Un contrat de vente avec une marge bénéficiaire. Un financier acquiert un bien spécifié par le client auprès du vendeur à un prix d'achat P. Le financier devient propriétaire de l'actif et le revend à ses clients à un prix P majoré d'une marge bénéficiaire M.

- Ijara : Équivalent des contrats de location servant au financement de biens mobiliers et immobiliers. Il s'agit d'une technique de financement proche du crédit-bail (leasing) en ce qu'elle consiste à louer le bien objet du contrat au client, avec la possibilité de céder le bien au preneur en fin de période.

- Salam : Vente à terme où le vendeur encaisse l'intégralité du prix de la marchandise puis la livre à l'acheteur. Pour que cette transaction soit conforme à la charia, toutes ses conditions et caractéristiques doivent être précisées contractuellement (prix, quantité et qualité). Cette opération équivaut à une avance de trésorerie.

- Istisnaa : Contrat par lequel un fabricant s'engage à exécuter des travaux au profit d'un tiers (Moustasni) en versant un prix partiel ou permanent.

2.2.2 Instruments Participatifs

Les produits participatifs sont des produits dans lesquels les investisseurs et les entrepreneurs participent au financement de projets pour générer des bénéfices. Dans cette catégorie, on retrouve Moucharaka et Mudaraba.

- Moucharaka : assimilable au capital investissement, c'est une association entre deux parties au capital du projet dont la répartition des bénéfices est déterminée et fixée avant le démarrage du projet. Les deux parties participent à l'investissement. La rémunération des banques est donc directement liée aux résultats d'exploitation. Les deux peuvent nécessiter une gestion et établir des règles contractuelles.

- Mudaraba : Il repose sur un partenariat d'investissement. Ainsi l'investisseur qui est le bailleur de fonds s'engage à financer intégralement le projet et l'entrepreneur s'engage à gérer le projet. La participation aux bénéfices se fait selon un taux prédéterminé basé sur le bénéfice de l'entrepreneur.

2.3 Les facteurs de la résistance de la finance islamique face à la crise :

Les racines et les principes de la finance islamique sont aussi anciens que la religion elle-même. En fait, le Fiqh Al Mouamalat a été le cadre structuré et définitif de toutes les transactions financières musulmanes pendant des siècles.

La crise des subprimes a provoqué un rejet plus ou moins prononcé du système capitaliste et a tourné l'attention vers la finance islamique. Au cours de cette période, le monde a connu plusieurs événements qui resteront à jamais gravés dans les mémoires de l'histoire contemporaine. La croissance économique s'est détériorée et certaines banques et entreprises ont été condamnées à déclarer faillite. La pauvreté a fortement augmenté, notamment en raison de la destruction massive d'emplois. Ces allégations visent directement le système capitaliste et ses multiples failles. La finance islamique a été perçue comme le rédempteur susceptible de nous mettre à l'abri de cette dépression générale, en un mot de « sauver le monde » (Michel van der Yeught, 2015)

En raison de ses principes de base, et en jouant la carte de la sécurité, le système financier islamique est capable d'équilibrer les risques spéculatifs avec les risques systémiques imprévisibles des marchés financiers internationaux. L'avantage de la finance islamique est qu'elle facilite la bancarisation des populations musulmanes, non seulement dans les pays arabes, mais aussi en Asie et en Europe.

Ces financements permettent également de réaliser de grands projets d'infrastructures et des investissements immobiliers sans prendre de risques considérables. Selon plusieurs analystes financiers, la crise des prêts hypothécaires à risque n'aurait pas pu être aussi grave dans le système financier islamique. Le niveau de résilience dont certaines banques islamiques ont fait preuve au lendemain de la crise des subprimes est juste la preuve qu'un système est plus résistant aux turbulences et plus efficace que le système bancaire traditionnel.

Comme les acteurs financiers traditionnels, la finance islamique a su identifier les enjeux que représente la fintech et adopter une stratégie de transformation numérique interne et de collaboration (innovation externe), pour intégrer l'innovation technologique dans ses modèles économiques et ses services financiers. Ces innovations perturbent l'hégémonie des financiers traditionnels dans la banque et la finance, facilitant la pénétration de nouveaux acteurs dans l'industrie, étant plus agiles et répondant aux attentes des consommateurs, accélérant en l'occurrence la finance inclusive.

3. La finance digitale : un accélérateur de l'inclusion financière

L'inclusion financière est définie comme l'accès et l'utilisation à faible coût des services financiers de base par tous les acteurs économiques. Il s'agit d'un nouveau paradigme avec une vision de promouvoir un secteur financier véritablement ouvert à tous, offrant une gamme de produits et de services pouvant répondre aux besoins des populations à faible revenu, composée d'institutions financières diversifiées et solides (Souleymane SARR, 2018).

Qu'il s'agisse de services financiers numériques ou de nouveaux canaux de communication, la numérisation promet des changements majeurs pour les banques et les compagnies d'assurance. Il s'agit souvent d'un projet complexe, car la transformation opérationnelle s'étend à toutes les branches de la création de valeur, de la gestion interne aux services rendus. Cela affecte les processus, la technologie et les personnes au sein d'une organisation, ce qui signifie que l'impact de la transformation opérationnelle est complexe et difficile à prévoir.

La transformation numérique fait référence au processus qui permet aux entreprises d'intégrer toutes les technologies numériques disponibles dans leurs activités. La digitalisation représente une source de croissance et de compétitivité et donc un changement profond conçu pour répondre aux besoins de demain (Laurent Bour , 2017). Nous cherchons toujours à vendre mieux, à mieux répondre aux besoins des clients et, surtout, à fournir les bonnes informations au bon moment.

3.1 Les facteurs qui favorisent l'application de la finance islamique au Maroc :

La finance islamique est considérée comme une alternative fiable à la finance traditionnelle et poursuit son développement continu et rapide. Actuellement, les deux références mondiales dans ce domaine sont la Malaisie et les pays du Golfe. Le Maroc est loin derrière ses autres voisins. Bien que la finance islamique soit dans le jargon de ses autorités monétaires depuis plus de deux décennies.

Au Maroc, avec la promulgation officielle de la nouvelle loi bancaire, l'adoption d'une série de textes législatifs et réglementaires, notamment liés au takaful et à la titrisation (sukuks), la création et le lancement de plusieurs banques début 2018 et l'émission de Bank Al Maghreb fin 2018 sukuk , mener de telles activités est une réalité très prometteuse et aussi stratégique.

En effet, cela va diversifier les sources de financement de l'économie nationale, d'autant plus que notre pays ambitionne de se positionner comme une place financière et économique régionale à travers la Cité Financière de Casablanca. En outre, le lancement de ce secteur financier offrira la possibilité d'élargir davantage la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie et deviendra également un facteur décisif propice à l'amélioration de l'inclusion financière.

Le développement de la finance islamique au Maroc devrait dynamiser les taux bancaires en attirant de nouveaux clients qui sont actuellement interdits de dépôt d'épargne dans les banques traditionnelles pour des raisons religieuses. Il devrait également encourager le flux d'investissements directs étrangers, en particulier en provenance de la région du Golfe. Mais pour encourager et soutenir ce développement, certaines conditions doivent être réunies, notamment le soutien de la communauté des affaires, la mise en place d'ajustements fiscaux et réglementaires, la mise en place progressive des marchés de capitaux islamiques et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée (El Mezouari S et al., 2013).

3.2 Les fintech et la transformation digitale de la finance islamique

Le secteur bancaire est parmi les précurseurs en termes de transformation digitale, il a très bien compris l'importance de l'utilisation des dernières technologies d'informations et de communications dans tous ses corps de métiers (El Yaccoubi Y & Bennani H ,2022).La Fintech offre de nombreux avantages, les solutions d'aujourd'hui intégrant des technologies innovantes telles que la blockchain, l'intelligence artificielle et le cloud augmentent l'efficacité par rapport aux processus traditionnels. Les clients bénéficient de ces avantages grâce à une

expérience utilisateur rapide, automatisée et personnalisée accessible depuis pratiquement n'importe où. Ces processus plus efficaces signifient également des économies de coûts, permettant aux clients de se voir offrir des services moins chers ou gratuits.

De ce fait, les entreprises attirent de nouveaux clients de plus en plus confiants dans les services qui leur sont proposés, y compris en matière de protection des données. Les avantages de la technologie financière moderne et des prestataires de services financiers traditionnels peuvent être combinés grâce à la coopération. Par exemple, alors que les banques fournissent l'infrastructure, le capital et la clientèle, la fintech peut fournir une qualité de service plus flexible et des produits innovants.

Ainsi, les deux entités peuvent collaborer sur des solutions difficiles à gérer pour une seule entreprise. Les services de paiement mobile, les portails d'informations financières et les services bancaires en ligne innovants démontrent la capacité des entreprises fintech à présenter la voix des services financiers modernes aux principaux acteurs du secteur.

Blockchain et FinTech sont les intermédiaires de la transformation numérique des banques. La blockchain est considérée comme l'une des technologies les plus prometteuses, avec une valeur économique estimée à plus de 3000 milliards de dollars d'ici 2030 (Ghassan Y & Castillo M, 2021). Elle fournit un enregistrement décentralisé de toutes les transactions au sein du réseau : lorsqu'une transaction a lieu, tout le monde dans le réseau est informé.

3.2.1 L'Open Banking : une innovation importante pour les prestataires de services

Le partage de données introduit par l'Open Banking incite les banques, les néobanques¹ et les entreprises fintech à développer de nouveaux services financiers via des API (interfaces de programmation d'applications) ou en créant des outils numériques.

Les organisations qui ont intelligemment assimilé le numérique ont délivré croissance et rentabilité, solidifié leur positionnement et leur image, se sont différenciées dans un environnement international, et de nouveaux acteurs uniquement numériques changent les règles (Deloitte, 2015). Les banques et les entreprises de technologie financière doivent constamment apprendre des tendances technologiques pour suivre le rythme du marché. « Le secret est toujours le même : plus de services et de nouvelles expériences ». Par exemple, l'open banking peut offrir aux clients une nouvelle expérience utilisateur car les banques ouvrent certaines de leurs données à des tiers via des interfaces de programmation (API). Par

¹ - Ce sont des banques en ligne, issues du numérique, qui proposent des services bancaires, classiques ou innovants, souvent à coûts réduits par rapport aux banques traditionnelles.

conséquent, les utilisateurs peuvent utiliser des services tiers pour effectuer des transactions ou d'autres réservations. L'objectif est d'améliorer le confort d'utilisation et de regrouper différents types de services.

L'open banking oblige les institutions financières à ouvrir leurs données à des services bancaires tiers ou à des participants. Après l'open innovation, l'open banking assure une plus grande transparence des données bancaires et, dans une certaine mesure, des données clients. Chaque client peut trouver des informations générales, telles que les succursales, à partir de son application bancaire ou d'applications tierces, et observer les mouvements de ses comptes. L'Open Banking représente une réelle opportunité de développement, d'une part, les banques peuvent améliorer l'expérience client en s'associant à des tiers (Fintechs, tiers non financiers), et d'autre part, elles peuvent profiter de cette révolution pour :

- Augmenter les canaux de distribution des produits, attirer plus de clients et augmenter les ventes de produits ;
- Commercialiser leurs données générant ainsi de nouveaux revenus ;

L'open banking est désormais une réalité et les banques doivent faire face à ce nouvel écosystème, sans chercher à contrôler toute la chaîne de valeur, ni la chaîne de distribution financière.

Dès lors, les banques doivent être ouvertes pour capitaliser sur les innovations en fintech (elles ne sont pas auto-générées culturellement), définir leur stratégie API en termes de produit et de métier (intégration de données, processus et produits tiers) ou, à l'inverse, exposer des données internes, processus et produits à des tiers et se concentrent sur la simplification de l'expérience client pour toutes les opérations financières (paiements et banque de détail, mais aussi investissement, trading, change, crédit, assurance, etc.)

3.2.2 Blockchain : des processus de banques ciblées

Dérivé de l'anglais "blockchain", est une technologie utilisée pour stocker et transmettre des informations dans le but de sécuriser les transactions. La blockchain peut conserver un historique détaillé des interactions entre les utilisateurs d'un même service sans être modifiée ni falsifiée. Une blockchain est une base de données distribuée, c'est-à-dire partagée par de nombreux participants simultanément. Elle est assurée par la cryptographie. Transparence, immuabilité et décentralisation sont les trois atouts majeurs de la blockchain. La blockchain

bouscule le code bancaire et révolutionne la façon dont les échanges sont sécurisés (Michael Page - Cabinet de recrutement en France).

Elle assure la sécurité des données lors des transactions et des paiements entre différents utilisateurs. Le temps de règlement des transactions peut être considérablement réduit. Cette technologie représente une révolution dans le secteur financier, qui utilise aujourd'hui d'autres moyens pour assurer la traçabilité des transferts d'actifs et plus encore (Marie-Line Ricard, PWC France).

Les banques adoptent notamment la blockchain pour sécuriser les paiements ou transactions boursières à distance et éviter le piratage. Elles redistribuent les cartes en proposant un système décentralisé où les autorisations sont redistribuées aux différents utilisateurs du réseau.

Cette multiplication des données permet de considérer le système comme quasiment inviolable. La blockchain utilise des mécanismes de cryptographie et de vérification de consensus pour les données partagées et décentralisées, tout en assurant nativement la traçabilité et l'intégrité des données échangées (Bouchenafa A & Goulli N, 2020).

Conclusion

La digitalisation de la finance participative au Maroc progresse très rapidement, combinant institutions physiques et services en ligne. Cela est notamment dû aux nombreuses réglementations au niveau international, à la digitalisation des paiements et aux initiatives soutenues par Al Maghrib Bank.

La Fintech est encore à ses balbutiements au Maroc et ne se limite pas aux paiements mais elle est également liée à des domaines tels que l'assurance, la banque en ligne ou la blockchain. La crise sanitaire met clairement en évidence le rôle de la digitalisation, car elle s'est révélée être un moyen important d'assurer la continuité des services aux usagers (citoyens et entreprises).

Le Maroc fait face à des défis majeurs à surmonter pour parvenir à une transformation numérique meilleure et plus efficace. Les startups bousculent le monde de la finance et développent des services bancaires et financiers innovants et disruptifs. Donc, la numérisation est aujourd'hui une priorité stratégique. Si l'écosystème marocain ne parvient pas à suivre cette vague, le marché risque d'être absorbé par les géants africains de la fintech. Quel avenir pour les startups fintech marocaines ?

BIBLIOGRAPHIE

- Ait Malhou F. et A. Maimoun (2020), " L'expérience marocaine en finance participative : Bilan et défis à relever, Recherches et Applications en Finance Islamique", Volume 4, Numéro 2, pages : 197-215.
- AIT OUHAMMOU M, et al. (2019),"La transformation digitale : quel impact sur les métiers bancaires ? Cas des banques marocaines", Revue internationale du marketing et management stratégique, Volume 1, N° 1 ? Janvier-Mars 2019, pages 200-219.
- Arnaud BALVAY, « CRISE DES SUBPRIMES, en bref », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 8 Avril 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/crise-des-subprimes-en-bref/>.
- BELHARAR O(2020):« [LE BIGDATA au Maroc et l'Intelligence Artificielle au MAROC](https://www.bigdata.ma/la-digitalisation-quel-impact-sur-les-entreprises-marocaines/) », consulté le 22 Janvier 2022.URL <https://www.bigdata.ma/la-digitalisation-quel-impact-sur-les-entreprises-marocaines/>.
- Bocar A(2020) ,« Les fintechs à l'assaut de la finance islamique », consulté le 18 Décembre 2021 , URL : <https://www.agenceecofin.com/actualites-finance/0503-74502-les-fintechs-a-l-assaut-de-la-finance-islamique>.
- Bouchenafa A & Goulli N (2020), « La blockchain pour optimiser le KYC », Revue-Banque, consulté le 22 Janvier 2022 URL : [La blockchain pour optimiser le KYC - Revue Banque \(revue-banque.fr\)](http://www.revue-banque.fr) .
- Bour L , (2021)« Qu'est-ce que la transformation digitale ou numérique ? Qu'est-ce que la transformation digitale ou numérique ? » consulté le 13 Janvier 2022, URL : [Qu'est-ce que la transformation digitale ou numérique ? \(journalducm.com\)](http://www.journalducm.com).
- CHERKAOUI A (2016). « LA FINANCE ISLAMIQUE AU MAROC : L'ALTERNATIVE ETHIQUE », N°2, Janvier.
- Deloitte (2015), « La transformation digitale, un enjeux majeur en Afrique », consulté le 20 Janvier 2022 ,URL : [Appel d'offre AMOA ERP Proposition d'accompagnement \(deloitte.com\)](http://www.deloitte.com), Janvier .
- Dembinski, Paul H. et Morais, Natasha (Coord.),(2001)« Sortir du dédale de la financiarisation : pour une finance au service du Bien Commun, Observatoire de la Finance », novembre .
- Dictionnaire étymologique Larousse, (1971).
- EL YAACOUBI Y. & BENNANI H. (2022) «Transformation digitale : quelles reconfigurations pour les métiers de la banque de détail ?», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 1» pp : 181- 200.
- Eco Actu,(2020), « [Digital : quel impact sur l'économie marocaine ?](https://www.ecoactu.ma/digital-quel-impact-sur-leconomie-marocaine/) », consulté le 8 Novembre 2021,URL : <https://www.ecoactu.ma/digital-quel-impact-sur-leconomie-marocaine/>.

- EL MEZOUARI, S., LOTFI, M., & BOUTHIR, Y. (2013). La Finance Islamique au Maroc entre réticence de la demande et perspectives de développement. *Dossiers de Recherches en Économie et Gestion*, 2(1), 137-155.
- Rapport du Fonds monétaire internationale FMI , (2019).
- FinancialAfrik,(2018), « La finance islamique au Sénégal », consulté le 22 Septembre 2021 ,URL : <https://www.financialafrik.com/2018/07/26/la-finance-islamique-au-senegal/>.
- Agence de notation financière Fitch Ratings, (2019), « Maroc : la finance islamique aura des difficultés à maintenir son rythme actuel de progression selon Fitch Ratings »,une note d'analyse, 1 page, 30 Juillet.
- Fredj J(2012),« La finance islamique est-elle à l'abri de la crise financière globalisée ? », La Revue des Sciences de Gestion, 2012/3-4 (n° 255-256), pages 123 à 132 .
- FIGUET JM (2017). « La finance islamique Une alternative à la finance classique ? » , consulté le 7 Décembre 2021, URL: <https://echangeseuromediterraneens.wordpress.com/2018/04/19/la-finance-islamique-une-alternative-a-la-finance-classique/>.
- Ghassan Y & Castillo M(2021), « Grande distribution : quand la blockchain s'invite dans votre caddie », consulté le 2 Octobre 2021,URL :<https://theconversation.com/grande-distribution-quand-la-blockchain-sinvite-dans-votre-caddie-166969> .
- Jaouadi S et Ben jazia R , Ziadi A ,(2014) « Comparaison de l'efficacité et l'efficience des Banques islamiques et conventionnels: cas de l'Indonésie ».
- Mathieu Bédard, (2011),« Finance islamique et finance classique : une distinction superficielle ? »,consulté le 14 Juillet 2021,URL: <https://www.contrepoints.org/2011/06/28/32690-finance-islamique-et-finance-classique-une-distinction-superficielle> .
- Michael Page - Cabinet de recrutement en France ,« Blockchain : quel impact sur le secteur bancaire? », consulté le 2 Mars 2022,URL :<https://www.michaelpage.fr/advice/tendances-demarch%c3%a9/blockchain-quel-impact-sur-le-secteur-bancaire>.
- Michel Van der Yeught, (2015)« L'évaluation de la crise des subprimes et les limites du capitalisme spéculatif », Revue LISA/LISA e-journal [En ligne], vol. XIII-n°2 . consulté le 12 décembre 2021 ,URL : <http://journals.openedition.org/lisa/7387> .
- Maududi & Sayyid Abul A'la,(1974)« The Economic Problem of Man and Its Islamic Solution. Lahore, Pak.:Islamic Publications, 1975; original ourdou edition ».
- Nourassur.com, (2016) « Quelles différences Finance Islamique et Finance Conventiionnelle ? »,consulté le 2 Mars 2022,URL :http://www.pageshalal.fr/actualites/noorassur_quelles_differeces_finance_islamique_et_finance_conventiionnelle_-fr-23014.html .
- Ouchagour L, (2019) « Le digital comme levier de la transformation de l'économie : Le Maroc à l'ère du tout numérique », consulté le 24 Novembre 2021 ,URL : [Le digital comme](#)

[levier de la transformation de l'économie : Le Maroc à l'ère du tout numérique | Aujourd'hui le Maroc \(aujourd'hui.ma\) .](#)

- Pauline A-K, « La technologie Blockchain pour les institutions financières : quels enjeux ? » , PWC [en ligne], consulté le 20 Décembre 2021 , URL : [La technologie Blockchain pour les institutions financières : quels enjeux ? \(pwc.fr\).](#)
- Rabbani et al Hassan, & Asad Mohd,(2020),« Challenges for the Islamic Finance and banking in post COVID era and the role of Fintech » ? Journal of Economic Cooperation and Development, 41, 3, 93-116 .
- Ricard M-L ,PWC France, « La technologie Blockchain pour les institutions financières : quels enjeux ? »,consulté le 2 Janvier 2021 ,URL : <https://www.pwc.fr/fr/vos-enjeux/blockchain/la-technologie-blockchain-pour-les-institutions-financieres.html>.
- Schueffel,(2016),« Banking, Financial Services and Fintech ».
- Sommet Africain de la Fintech Islamique,(2019) « l'inclusion financière en Afrique à l'ère numérique ».
- Souleymane SARR,(2018),« La finance digitale, un accélérateur de l'inclusion financière : enjeux et défis», consulté le 13 Octobre 2021 ,URL : <https://reussirbusiness.com/actualites/la-finance-digitale-un-accelerateur-de-linclusion-financiere-enjeux-et-defis/>.